



Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux
Fetschenhof-Cents
a/m Carlo Zwank
1, rue du Père Jacques Brocquart
L-1280 Luxembourg

Luxembourg, le 17 janvier 2020

Madame Lydie Polfer
bourgmestre de la Ville
de Luxembourg
Hôtel de Ville
L-2090 Luxembourg

Notre référence : Nr : 232-2020

Objet : modifications ponctuelles du PAG et l'urbanisation au quartier Cents ;

Madame le bourgmestre,

C'est avec un grand intérêt que nous suivons l'urbanisation finale du plateau de Cents. En effet les derniers grands terrains libres sont systématiquement urbanisés via des PAP. Nous avons également dû constater la mise en procédure de 2 modifications ponctuelles du PAG au Cents en juin 2019 et nous regrettons la réduction de la coulée Verte dans la rue Cents.

Nous respectons le droit de la valorisation de terrains privés et publics mais à ce stade crucial nous nous permettons d'attirer votre attention sur les points suivants et nous vous saurons gré de bien vouloir considérer nos réflexions face à l'ultime densification urbaine dans notre quartier.

Nous avons constaté avec stupéfaction que la Commune a renoncé à une grande partie de la cession prévue par la loi dans le PAP « Couvent des Carmélites ». Nous en déduisons que la Commune dispose d'une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne ses propres terrains constructibles. Nous profitons également de l'occasion de vous rappeler qu'aucun centre urbain n'ait été prévu et développé au Cents à ce stade et nous risquons à moyen terme un quartier « Cité dortoir » scellé par le macadam et le béton.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions de bien vouloir fusionner les prochains PAP « terrain de foot Tawioun » et « Kouwiss » (no parcellaire actuel HaA 242/6481) de sorte qu'on puisse enfin développer un parc public digne de ce nom au centre du Cents et indemniser le(s) propriétaire(s) privé(s) du no 242/6481 avec du terrain constructible au « Tawioun ».

Nous insistons que des compensations requises entre autres par la réfection du giratoire « Irrgarten » soient investies au Cents et non pas à Gasperich où un grand parc public sera développé et qui sera certainement mis en compte pour des compensations écologiques.

En vous remerciant d'avance nous vous prions d'agréer, Madame le bourgmestre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour le comité du SIILFC

Carlo Zwank
secrétaire

Nadine Molitor
présidente